

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 82-271 du 14 Août 1982

Chargeant le Camarade ZUL-KIFL SALAMI,
Ministre du Plan, de la Statistique et
de l'Analyse Economique, de l'intérim
du Camarade Barthélémy OHOUENS,
Ministre de l'Industrie, des Mines
et de l'Energie, pour compter du
13 Août 1982.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
- VU le décret N° 82-124 du 9 Avril 1982 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU le décret N° 82-226 du 3 Juillet 1982 chargeant le Camarade ADJO Boko Ignace, Président du Comité Permanent de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire, de l'intérim du Président de la République pour compter du 5 Juillet 1982,

DECRETE :

Article 1.- Pour compter du 13 Août 1982, le Camarade ZUL-KIFL SALAMI, Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Analyse Economique est chargé de l'intérim du Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Energie pendant la période de congé du Camarade Barthélémy OHOUENS.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel

Fait à Cotonou, le 14 Août 1982

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National, le Président du
Comité Permanent de l'Assemblée
Nationale Révolutionnaire, chargé de
l'intérim,



ADJO Boko Ignace

Ampliations : PR 6 CC DU PRPB 4 ANR 4 CPC 2 CPD 2 MILIE-MPSAE 6
AUTRES MINISTERES 18 DPE-DLC-INSAE 6 IGE 4 BN-DAN 4 DCCT-ONEPI-
GDE CHANC. 3 UNB-FASJEP 4 BCP 1 PREFETS 6 JORPB 1.-